



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4050024

N/REF : 24/04/2024 9H48 C:000026 I:00079

V/Email reçu le Mercredi 24/04/2024 a 9H48

SDC "VILLA ARMELLINA"
PROP:AMBROSINO & GAUTHERON
C/o CABINET SI
6 Rue des Ponchettes
06300 NICE

IMMEUBLE : VILLA ARMELLINA
65 BD DELFINO
06000 NICE

Saint-Jeannet, le 02 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ACCES A LA COUR PAR LES LOCATAIRES DU RDC : TENGCO 06.81.44.49.66

MOTIF : URGENT - COUR INONDÉE - ACCES PAR LOCATAIRE RDC

Donneur d'ordre : Mme V. VEYRAT

LE 24/04/2024 A 10H15
DÉGORGEMENT DU REGARD SITUÉ DANS LA COUR. PAS D'ACCES A LA COURETTE.
DESCENTE PAR ÉCHELLE EN PASSANT PAR LA FENETRE DE M.TENGCO. EXTRACTION
DES DÉCHETS DIVERS DANS LA COUR, ENVIRON 50L.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 24/04/24 a 11H59 Mme VEYRAT

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H.Véhi.HP/Minicureur 1 Opér.	1	122,62	245,24
TOTAL H.T.				245,24
T.V.A. a 10,00%				24,52
TOTAL T.T.C.En EURO				269,76

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4050024

Règlement par cheque a réception de facture